



AUDITIONS et RECRUTEMENT des comédiens et comédiennes du 10^e PARCOURS 2025-2027 du COMPAGNONNAGE-THÉÂTRE

LE COMPAGNONNAGE THÉÂTRE

Créé en 1997, le compagnonnage-théâtre est un dispositif d'emploi et de formation qui a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle de jeunes comédiennes et comédiens. Les « compagnons » sont employés dans des projets artistiques de compagnies et de théâtres professionnels tout en bénéficiant d'une formation complémentaire au métier de comédien.

PHASE 1 : AUDITIONS

Quels sont les prérequis ?

pas de justificatifs demandés

- Avoir entre 20 et 29 ans au 1^{er} septembre 2025 (pas de dérogation possible)
- Avoir au moins 2 ans de pratiques théâtrales
- Pour les candidates et candidats étrangers, disposer d'une autorisation de travailler en France
- Avoir une bonne maîtrise du français : → bonne compréhension écrite et orale (au moins B2)
→ bonne expression orale (au moins B2)

L'audition est ouverte aux personnes en situation de handicap répondant aux prérequis.

Comment candidater ?

Merci de bien lire ce document jusqu'au bout avant de compléter le formulaire

Cliquer sur le lien en bas de page pour compléter la fiche de renseignement et déposer les documents requis :

- un CV actualisé, nommé : "NOM Prénom CV"
- une photo d'identité, nommée : "NOM Prénom Photo"
- une vidéo de 5 minutes MAXIMUM réalisée avec un téléphone portable, sans montage, enchaînant 3 temps. Vous devrez la déposer sur Youtube et nous indiquer le lien. Voici un petit tutoriel : <https://www.youtube.com/watch?v=Vp55J0CH9ks>

Attention ! Seules les 5 premières minutes de votre vidéo seront visionnées.

- 1 minute maximum de présentation orale qui reprendra le déroulé ci-dessous :

Je m'appelle

J'ai ans.

J'habite à

J'ai comme formation théâtrale

Je suis actuellement en formation et/ou salarié (précisez votre situation actuelle).....

J'ai choisi ce monologue car.....

➤ **2 minutes maximum pour un monologue**

Au choix : théâtre, poésie, essais, romans...

Texte su et dit sans réplique (pas de partenaire de jeu), en français, sans costumes ni accessoires, avec le plus de simplicité possible.

➤ **2 minutes maximum pour une proposition musicale** Au choix : chanson, instrument, mouvement, rythme, son.

Combien ça coûte ?

Les frais d'inscription pour votre participation aux auditions du Compagnonnage Théâtre s'élève à 25€, qui seront à régler via Hello Asso à l'issue de l'envoi de votre candidature.

Quelles sont les échéances ?

- Parution de l'offre d'audition : début novembre 2024
- Date limite de candidatures : le 20 janvier 2025
- Annonce des 150 candidats retenus pour le 2^e tour : 3^e semaine de février 2025
- Convocations pour le 2^e tour : 2 jours consécutifs à Oullins-Pierre-Bénite (69) à côté de Lyon entre le 7 et le 28 avril 2025
- Annonce des 50 candidats retenus pour le recrutement (3^e tour) : fin avril 2025
- Passage à la phase de recrutement

PHASE 2 : RECRUTEMENT

Si vous avez réussi les auditions du 2^e tour

Quelles sont les échéances ?

- Stage de recrutement (3^e tour) : du 10 au 20 juin 2025 à Oullins-Pierre-Bénite (69)
- Annonce des 12 compagnons retenus pour le parcours 2025-2027 : début juillet 2025

Pour quel emploi ?

Ce recrutement a pour objectif d'employer 12 comédiennes et comédiens pour le 10^e parcours du Compagnonnage Théâtre 2025-2027.

L'emploi se fera auprès des employeurs adhérents, principalement en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le Parcours se déroulera donc en trois temps :

- Du 1^{er} septembre 2025 au 30 novembre 2025 : mise à niveau (cf. rubrique formation ci-dessous)
- Du 1^{er} décembre 2025 au 30 novembre 2026 : contrat de professionnalisation en alternance (2/3 emploi et 1/3 formation), rémunéré au SMIC, 35h par semaine.
- Du 1^{er} décembre 2026 au printemps 2027 : cadre d'embauche en cours d'élaboration.

Pour quelle formation ?

La formation au métier de comédien.ne se base sur le [référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation](#) du Compagnonnage-Théâtre. L'objectif est d'acquérir un niveau de comédien professionnel. Cette formation est non diplômante mais donnera lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation.

Elle se tiendra en deux temps, en présentiel, principalement sur la commune d'Oullins-Pierre-Bénite (au Bac à Traille) et dans différents lieux de la Métropole de Lyon :

- Du 1^{er} septembre au 30 novembre 2025 : mise à niveau (400h) des fondamentaux du métier de comédien dans le cadre d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi, avec une indemnisation chômage de France Travail calculée selon votre situation sur les 24 mois précédant septembre 2025. [Plus d'infos ici : https://travail-emploi.gouv.fr/la-preparation-operationnelle-lemploi-poe](https://travail-emploi.gouv.fr/la-preparation-operationnelle-lemploi-poe)

- Entre le 1^{er} décembre 2025 et le 30 novembre 2026 : approfondissement du métier de comédien (400h), en alternance, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation

Quelles sont les conditions ?

Être inscrit en tant que demandeur d'emploi à France Travail au plus tard le 1^{er} septembre 2025.
Nous conseillons vivement aux candidats qui seront recrutés de s'installer sur l'agglomération de Lyon pour toute la durée du Parcours (septembre 2025 au printemps 2027).

Comment déposer ma candidature ?

Rendez-vous sur le site du GEIQ Théâtre Compagnonnage www.compagnonnage-theatre.org/recrutement où vous trouverez le lien vers le formulaire de candidature.

CONTACTEZ-NOUS

Pour toute question complémentaire, merci de nous contacter **uniquement par mail** à cette adresse :
compagnonnage.theatre@gmail.com

Alice Azatkhanian, coordinatrice générale

Tania Brajkovic, assistante

Anne-Lise Mihelic, assistante de coordination des auditions

Sylvie Mongin-Algan, référente artistique et pédagogique

Paul Pitaud, administrateur (en remplacement congé maternité de Lucile Bérroujon)

COMPAGNONNAGE-THÉÂTRE - Bac à Traille, 20 rue de la convention, 69600 Oullins-Pierre-Bénite
www.compagnonnage-theatre.org



Dispositif subventionné par le Ministère de la Culture (DRAC Auvergne-Rhône-Alpes), le Conseil Régional Auvergne-Rhône Alpes, le Ministère du Travail et de l'Emploi (DREETS), en partenariat avec l'AFDASS et Pôle Emploi Scènes et Images